



Eglise St-Jean-Baptiste de la Salle

Belmas -- Sask.

21 fev.

1935

Réverend et bien cher Père Provincial

La liste ci-incluse, d'indiens qui ont amené leurs enfants à l'Ecole depuis votre visite à Belmas et ont reçu une piastre ou deux, selon le cas, pour défrayer leurs dépenses, vous dira une fois de plus ce qui il faut penser des accusations des sauvages.

			\$
Salomon Pnense	— 1 enfant		1.00
Louis Kosokio	— 2 enfants		2 00
Geo Konkis	— 2 "		2 00
William Tachew	— 2 "		2 00
Pskemis (Pere)	1 "		1 00
Harry Achynum	1 "		1 00
John Chicknese	1 "		1 00
Peter Bell	2 "		2 00
Pskemis (Fils)	1 "		1 00

De ces treize enfants, ^{enregistrés depuis votre visite}, dix étaient de nouvelles recrues et les trois autres avaient été retenus sur les réserves par la maladie.



Eglise St-Jean-Baptiste de la Salle

Delmas -- Sask.

193

Je ne crois pas avoir manqué une seule fois à la promesse faite en votre présence et en celle du Père Calais. Cette promesse est celle-ci : "Donner trois piastres par chaque enfant qui sera amené à l'Ecole durant le 1^{er} mois suivant l'ouverture des classes et une piastre pour le reste de l'année".

Quant à la grande fille de Jos Angue, c'est la question de salaire qui est en jeu. Par le passé, les R.R.S.S. donnaient un faible salaire à certaines fillettes, ayant voulu briser la coutume, je dois m'attendre à des récriminations. — Lorsque vous avez rencontré Jos Angue à Delmas, il avait avec lui sa fillette de 15 ans qui n'est jamais venue à l'Ecole et à condition que je lui paie un salaire, j'ai refusé et il l'a ramenée. L'eust-il offerte sans conditions, que je ne l'aurais probablement pas acceptée. Deux semaines plus tard, il me faisait dire par son supérieur d'aller la chercher ou d'envoyer l'argent pour son passage. Veuillez donc lui conseiller de s'en tenir à la convention que nous avons faite, et tout ira bien.

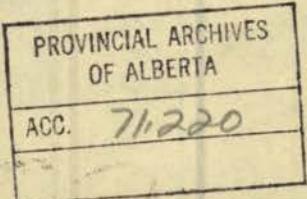
La fille Wapass n'est plus de notre Ecole. L'automne dernier, lorsque j'allai chercher les enfants de Thunderchild, elle n'a pas voulu venir disant qu'elle voulait rester avec sa soeur - une puissante concubine de 18 ans, seule avec son concubin - mais en

réalité pour continuer à courir la réserve jusqu'à après les fêtes. Comme elle avait 16 ans, j'ai demandé sa décharge.
Pour ce qui est de l'admission des enfants des protestants
Je m'en tiendrai aux principes émis lors des Conventionns
et traiterai chaque cas en particulier. S'il y a espérance
de succès et de persévérence, je saurai faire les démarches
necessaires, — Je l'ai déjà fait dans un cas. Mais
d'un autre côté je ne puis ignorer le lois de l'Eglise ni
me mettre en gribouille avec l'Agent pour plaindre aux
enfantueux de trouble. Comme par le passé je me ferai
un devoir de suivre l'avis du Père Calas à ce sujet.

Avec les nouveaux venus, notre liste d'enfants est portée
à 124. Il nous faudra déduire quelques absents, mais tout
de même j'espire ne pas être de beaucoup en dessous du
maximum fixé par le département "120."

Bien voté en N.-S. & M.Y.

J. H. O. Allard Rec. O. M.Y.



Baptized to be a catholic to go there to school,
 but Father Allard don't seem to care having
 a new boy. I am afraid they won't be
 any new children going there as long he is
 the Principal what Sister Superior is
 mentioning in her letter about Mr Wapass
 daughter. This man had no way to send
 her daughter home back to Delmas this
 winter, as she did not want to leave her
 sick sister, that time when Father Allard
 came for the children, and that time I saw
 you at Delmas. Father asked me to let my
 daughter stay in school to work without any
 payment, I told Sister Superior that I
 would let her have her, and stay in school
 for good, and send her by train within two
 weeks time with Mr Wapass daughter for the
 girl wanted to go back to school. I wrote to
 Sister Superior if Father woald pay ~~the~~ for the
 girls fare and the new boy, I would go to
 Battleford to meet him there, that was the answer
 I got from Sister Superior inclosed with my
 letter. any way my daughter is not very well
 just now, So I like to know if you can't

settle up every thing what other people
don't like what I told you. This is
all I can say.

Yours sincerely
Mr Joseph Angus.
Councillor,

Address .

Jos Angus .
Thunder Childs Res .
Turtleford P.O .
Sask .

Copie de lettre (Commencement de mars 1935)

Cher Monsieur Morison

Un voyage à Calgary et Edmonton, en a empêché de venir plus tôt pour remercier de notre dernière visite à Delmas et vous offrir de nouveaux renseignements sur notre projet d'agrandissement.

Le Département a déjà fait beaucoup pour gratifier notre Ecole d'un système d'agrandissement convenable et nous lui sommes reconnaissants mais il ne faut pas croire que les dépenses qui il a encourues l'ont été en toute perte. Vous avez vu voies-mêmes chez Mr. Murray le magnifique soufflement que nous avons et les deux réservoirs qui y sont installés, sans parler de l'engine à gasoline, des moteurs à vent etc. - La seule perte véritable est le drillage du puits : un peu moins de 2000⁰⁰.

Want à faire venir l'eau de la source naturelle dont le Département est déjà au courant. Je crains qu'on exagère le coût de l'entreprise.

Après une étude approfondie de la question, je suis convaincu qu'on pourrait s'en tirer avec 10000⁰⁰, et voici une proposition que mon Provincial, à qui j'ai exposé la situation me permet de faire à Ottawa par votre intermédiaire.

ACADEMIC
COUNSELING
AND
GUIDANCE

L'Opus

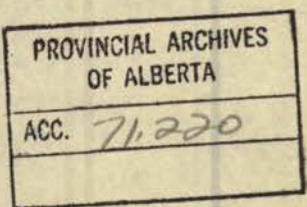
Si le Département veut bien allouer 10 000^o à l'école, et nous permettre de faire faire les travaux au jour le jour, par des ouvriers de la localité, les Pères Oblats se chargeront de l'entreprise et solderont le déficit s'il y a lieu. Si les dépenses ne s'élèvent pas à 10 000^o, le Département n'aura qu'à payer les comptes nécessités par les travaux.

Il est bien entendu de plus que tous les travaux seront exécutés d'après les plans et devis de l'ingénieur du Département et avec son concours.

Permettez-moi encore, cher Monsieur le Maire, d'attirer votre attention sur un autre aspect de la question : le temps où les travaux devraient être faits.

Pour amener l'eau de la dite source, il nous faut traverser le champ d'un voisin : Mme Douville. Cette dame veut bien nous permettre de creuser la tranchée nécessaire et d'y poser les tuyaux, mais elle n'aimerait pas que nous la privions d'une partie de sa récolte en bouleversant son champ au moment des semences ou des récoltes. Les travaux devraient donc commencer au plus tôt au printemps, soit à l'automne les gelées hivernales pourraient nuire à l'entreprise, et les tuyaux soient couverts que depuis quelques semaines seraient exposés aux froids excessifs de l'hiver.

Esperant que ces renseignements vous aideront à nous obtenir l'aqueduc tant désiré, je demeure



ACC. 71.220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas, Sask., 28 Juin 1932

Pere L. Langlois, O.M.V. Provincial

Écoutez et bien cher Pere

Tel qui entendra, je vous envoie l'estimation de M. Dupont sur le coût approximatif de l'addition proposée à notre école indienne. Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons en train le bois plus que suffisant pour cette construction qui, sans être très considérable, décongestionnera les dortoirs et les réfectoires où les enfants sont cordes et mettra un peu plus d'ordre dans la maison.

Vous remarquerez, sans doute, mon reverend Pere, que l'estimation ci-inclus, est loin des 500⁰⁰ dont je vous avais parlé. C'est que les portes et châssis que l'agrandissement fera disparaître pourront être utilisés dans l'addition, ce dont je n'avais pas

tenir compte. De plus, comme il est assez difficile d'estimer à leur juste valeur certaines modifications qui il faudra apporter à la bâtie actuelle, nous les mettons de côté. Dans tous les cas, mon révérard Père, Je puis certifier que le tout ne excédera pas 400, ⁰⁰

Bon nombre de nos enfants sont partis cette après-midi et les autres, les plus éloignés, - Meadow Lake, Red Deer, ^{Miss} ~~Red~~ Pleasant, Thunderchild - sur des voitures louées à cet effet.

Ce matin, vers les six heures, nous avons eu, le Père ^{Inverardi} et moi, une longue conférence dans le bocage avec une quarantaine de pères de famille. Mait discours ont été prononcés à l'ancienne mode et tous sont partis "le cœur léger".

Votre tout dévoué en N.S & S. Y.

L.-A. Allard P.D.M.

R.P.O. Allard, O.M.I.,
Delmas, Sask.

11 juillet 35

Cher Père Allard,

Vous pouvez aller de l'avant avec votre construction de 16X32. Elle est quasi absolument nécessaire et le prix en est très abordable. Il aurait fallu obtenir l'assentiment du Conseil Provincial, mais comme notre prochaine réunion n'aura lieu qu'après la retraite, je crois que cela vous retarderait un peu trop dans la saison. Je suis certain que le Conseil approuvera cette dépense et c'est pourquoi je vous donne tout de suite l'autorisation nécessaire.

J'ai écrit à la Mère Générale des Soeurs de l'Assomption pour lui dire que je considérai comme très raisonnable de pensionner à votre Ecole les Soeurs qui enseigneront au village de Delmas pour le même prix que vous donniez à chacune de celles qui sont à votre emploi. Je ne sais ce qu'elle répondra à cela et l'avenir nous l'apprendra.

Bonjour fraternel, bon courage et succès en Jésus et Marie,

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71-220

L.J.C
no. Y

Thunderchild Indian Residential School

Delmas, Sask., 23 Juil. 1935

Reverend et bien cher Père Provincial

Merci de vos fraternelles sympathies dans l'épreuve. J'ai reçu votre télégramme mardi matin, le seize, au moment où je venais de dire une messe du pèlerinage. Avez-vous d'autres nouvelles ? A-t-on retrouvé son corps ? Sera-t-il transporté en pays civilisé ? Louis et un de nos frères de l'Est viendront probablement à Delmas au commencement d'août. Ce serait une consolation pour eux et toute la famille si je pouvais leur offrir des réponses affirmatives à ces questions.

Veuillez donc remettre le pli ci-inclus au R.P. Naessens.

Bien, vôtre en N.S & Dr. I.

J. H. O. Alward P.R.O.M.X.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

1 août 1935

Projet d'agrandissement à l'école indienne de
Delmas.

Deux étages & toit : — 16' x 32'

C'est approximatif figure par
Mr. Alf Depont charpentier-mécanicien.

Carpenter work : 182.00

Paint 10 lbs + 2 gal oil 34.00

Painting (labor) 50.00

Nails (200 lbs) 12.00

Shingles (5000 at 4.00) 20.00

Building paper (4 rolls) 6.00

~~304.00~~

Approuvé en Conseil
le 1^{er} août 1935

Et. parfleit O.M.D.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71-220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas. Sask., 13 aout 1935.

Per et beis chez Pere

Nos sauvages ne se font pas faire pour venir chercher les trois piastres promises. L'an dernier, à pareille date nous avions douze entrées; cette année nous en avons soixante-six, dont cinq nouvelles reçues.

Grand merci pour les renseignements fournis sur la mort de mon cher frère.

Beis votie

J. H. O. Allard P. O. M.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas. Sask., 28 octobre 1935.

Rev. Père E. Langlois O.M.I. Provincial
Edmonton, Alta

Reverend et bien cher Père

Enfin je devais de terminer mon rapport
sur l'Ecole de Delmas après l'avoir commencé
beaucoup de fois. Veuillez me pardonner ce retard.
La correspondance nécessitée par la mort d'Alphonse
la visite de mes frères, - l'entrée des élèves, -
les "coupages", les "Battages", - l'agrandissement
de l'Ecole m'ont tenu en haleine depuis plusieurs
semaines.

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre champ
de blé - pas très grand il est vrai, 17 acres, - a rapporté
le 1^{er} prix de la région et le 2^{me} prix de la province,
et que nos entrées se chiffrent actuellement dans les

99.

Bien votre en N.D. & O.M.I.

J.H. Odilon Allard P.O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 711220

R.P.O.Allard,O.M.I.,
Delmas,Sask.

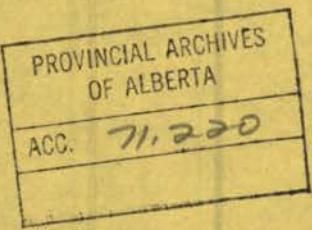
18 septembre 5

Cher P.Allard,

On a affirmé devant moi que les Oblats n'avaient pas fait honneur à leur signature dans leur contrat avec les Soeurs de l'Assomption au sujet des Ecoles Indiennes.J'ai protesté et affirmé le contraire;mais comme je veux confondre nos accusateurs,je désire avoir des preuves à l'appui de mes paroles.Veuillez donc m'envoyer aussitôt que possible un état de compte détaillé de ce que vous avez remis aux Soeurs à votre emploi depuis votre entrée en fonctions,et de ce qui reste d'arrérages sur leurs salaires à l'heure actuelle.Ce sont des bruits que je n'aime pas à laisser plus longtemps courir.

Au Département on m'a dit qu'il n'y avait pas de nouveaux développements au sujet de votre approvisionnement d'eau,mais qu'on y songeait toujours.On m'a prié d'avertir M.Murisson lors de mon prochain passage chez vous afin qu'il puisse venir m'y rencontrer et que nous discutions tous ensemble la valeur des divers projets proposés jusqu'ici.Je ne sais si ça avancera bien les affaires,dans tous les cas,ça ne saurait faire et cette entrevue devrait avoir lieu fin d'octobre ou commencement de novembre.

Bonjour affectueux et félicitations pour le succès obtenu avec votre champ de blé,



Thunderchild Indian Residential School

Delmas. Sask., 23 sept. 1935

P. P. Pere U. Langlois Prov. O. M. S.
Edmonton

Réverend et bon chez Père

En réponse à votre lettre du 18 courant
au sujet du contrat passé entre les R.R. Pères Oblats et les
Réverendes Soeurs de l'Assomption, je ne crains pas d'affirmer
en toute conscience que ce contrat a été, pour le moins,
aussi scrupuleusement observé par les premiers que
par les dernières en autant que l'Ecole de Delmas
est concernée.

Si on considère qu'en mai 1934, les R.R. Soeurs de
l'Assomption laissaient à la nouvelle administration
une caisse vide et même un déficit de $4,500^{\circ}$ en compte
courants, il est facile de comprendre que celle-ci ne
pouvait, dès la première année, leur verser un salaire
de $2,600^{\circ}$, solder leurs dettes et faire face aux dépenses,
surtout lorsque la supérieure avouait avoir acheté
le moins possible pour l'entretien de la maison et des
enfants, durant les dernières années de son administration,
et que la ferme ne pouvait offrir ni un animal
ni même un minot de patates à l'alimentation.

Le devoir du Principal, il me semble, était de payer les dettes les plus onéreuses, — celles qui portaient de plus forts intérêts, — S'organiser la maison sur un pied d'affaires et de remettre à plus tard l'acquit entier de son salaire et de celui des Religieuses, c'est ce qui il a fait.

D'un autre côté, le contrat stipule que la Maîtresse des Soeurs de l'Assomption fournira aux Ecoles Indiennes des Soeurs compétentes. Or sur deux nouvelles Soeurs qui on envoiait, l'an dernier à Delmas, l'une d'elles ne savait pas un mot d'anglais et l'autre le balbutiait à peine; et comme toutes les Soeurs sont en contact journalier avec les enfants et doivent concourir à leur éducation, des Soeurs ne parlant pas l'anglais ne sont pas des Soeurs compétentes.

Le contrat stipule encore qu'à la demande du Principal, une religieuse sera chargée d'apprendre aux filles à traire les vaches. Celle qui on désignait à cette fonction m'avouait naïvement ne pas reconnaître un boeuf d'une vache et faisait sa lecture spirituelle pendant que les fillettes s'amusaient. — Au bout de quinze jours les vaches avaient tari de moitié.

Sans doute, on ne peut s'attendre à ce que toutes les religieuses qui on nous envoie soient des modèles d'expertise et d'économie et si je me permets ces remarques, tout en en taissant beaucoup d'autres, c'est que je trouve absolument injuste qu'on nous accuse, après tous les sacrifices qui on s'est imposé et le dévouement dont on a fait preuve,

de ne pas avoir respecté, à la lettre et à la minute,
un contrat que l'autre partie contractante n'a
pu elle-même remplir.

L'an dernier, j'ai versé aux Révérends Soeurs la
somme de 775⁰⁰ en décompte sur un total de 2600⁰⁰.
Cette année, bien que leur salaire, à date, ne se monte
qu'à 833⁰⁰, je leur ai déjà payé 954⁰⁰. C'est donc
dire, qu'outre le plein salaire actuel, j'ai déjà commencé
à acquitter la dette de l'an dernier. Je continuerai et
compte, sinon la solder en entier dès cette année, du moins
en acquitter une bonne partie.

Chaque année, durant la vacance, deux ou trois Soeurs
se rendent à Nicolet et sont absentes pendant deux mois.
Tout de même, comme vous nous recommandez sans cesse
d'être large à l'égard des R.R. Soeurs, je n'en ai
pas tenu compte dans ce bilan.

Daignez, mon Révérend Père, accepter l'assurance
de mon entier dévouement.

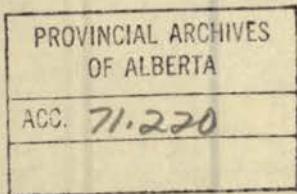
Bien vôtre en V.S. le 7.

J. H. Odilon Allard P.R.M.

Thunderchild Indian Residential School

Delmas, Sask.,

193





L. J. C. et M. I.

Thunderchild Residential School

Belmas -- Sask.

29 sept.

1925

Salaires de 13 religieuses à \$200.00 par an.

avril 1934 à avril 1935

avril,mai,juin 1934;salaires dûs	\$650;	payé	\$325...dû...	\$325
juil,aout,sept. "	" 650;	" 200...dû...	450	
oct.,nov.,déc., "	" 650;	" 200...dû...	450	
jan.,fév.,mars 1935; "	" 650;	" 50...dû...	600	
				\$1825

avril 1935 à avril 1936

avril,mai,juin, 1935;salaires dûs	\$650;	payé	350...dûs...	300
juil,aout,sept., " " "	650;	" 600...dûs...	50	
				\$350

A date du 29 septembre 1935 salaires dûs \$2175.00

GR 05 VONE 5

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas, Sask., 13 Oct 1935.

Reçu et bien chez Père Provincial

Vous me demandez, il y a quelques semaines,
de fournir, comme moyen de transport au Père Tétreault
et Mercredi; un ou deux chevaux avec voitures.

J'ai acheté immédiatement un harnais double de \$38.00
Mais dès le lendemain, le Père Tétreault me déclarait
que vous l'autorisiez à acheter une automobile.
Je continuai tout de même à marchander à droite et à
gauche et aujourd'hui je pourrais acheter à Paynton
une magnifique paire de "Drivers" pour \$150.00 et faire
venir une voiture de Winnipeg au prix de \$35.00:— Je
n'ai pu en trouver ni ici, ni à Battleford, ni à Saskatoon
pas même à Regina. La voiture s'hiver coûterait
environ \$40.00. Je crains cependant, mon Rév. Père, que
toutes ces dépenses soient inutiles, du moins pour le présent,
puisque je suis obligé de sortir le Père Mercredi en auto les
quelques fois qu'il va sur les Réserves, tout de même,

si vous desirez que je les fasse, j'obéirai bien volontiers.

Je vous assure que nous sommes dans une belle impasse en ce moment. Plus moyen d'utiliser l'aqueduc du C.N.R pour notre approvisionnement d'eau. Il y a huit jours, le vieil engin de la rivière s'est brisé, - hors de service. J'ai télégraphié immédiatement à Edmonton. On m'a envoyé un expert qui m'a dit qu'il ne pourrait être réparé avant un mois - si la compagnie se décide à le faire réparer ?? C'est une vieille "rigine" qui ne se fabrique plus et pour laquelle il n'y a plus de pièces de rechange sur le marché. Heureusement que nous avons une grande citerne d'eau douce qui était bien remplie au moment de l'accident. Elle nous a permis de débarbouiller nos petits jusqu'à maintenant. Entre temps j'ai organisé deux réservoirs pour charroyer l'eau de la rivière; mais ce ne sera pas une petite besogne la côte de la rivière est si raide qu'il nous faudra quatre chevaux par voiture. - Prenez soins que l'épreuve ne dure pas au-delà de nos forces.

Bien votre en V.S & M.Y.

J. H. Odilon Allard P.D.M.Y.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas, Sask., 15 oct. 1935

Rever et bien cher Père Provincial

Votre lettre d'hier m'attendait sur mon bureau à mon arrivée de Battleford où je suis allé faire des commissions. Elle a été rencontrée la veille, ce matin, au bureau de poste de Delmas. Comme il est un peu tard pour retirer celle-ci et qu'elle contient certains renseignements au sujet de notre approvisionnement d'eau, je la laisse aller.

Si je comprends bien, la question de l'achat de chevaux est réglée. J'attendrai cependant un mot de votre part autorisant la dépense : environ 325° . C'est un peu cher mais je ne trouve rien de convenable à meilleur marché et tant que à "grayer" le Père Missionnaire vaut autant le "grayer" confortablement.

La patte se laisse encore traîner mais s'habite peu à peu à suivre l'autre.

Votre tout dévoué en N.-S. & P.-J.

J. H. Odilon Allard P.M.M.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

22 octobre 3 5

R.P.O.Allard,O.M.I.,
Delmas,Sask.

Cher P.Allard,

J'ai complètement oublié de vous dire à mon passage chez vous comme dans mes lettres précédentes que j'avais demandé à Mgr.Prud'homme de vouloir bien nommer le P.A.Tétreault confesseur ordinaire des Soeurs.Vous, vous avez trop de rapports avec elles dans la direction de l'Ecole, et les Soeurs ne se sentent pas à l'aise avec le P.Calais.Quant aux conférences mensuelles qu'il faut de toute nécessité donner aux religieuses, il me semble que le Père Calais ou vous-même pourriez fort bien vous en charger, car le P.Tétreault doit prêcher chaque dimanche à la paroisse et il n'a pas la préparation facile. Veuillez donc y voir,s'il vous plaît.

Si je puis vous aider dans le règlement de votre question d'eau soit auprès du C.N. soit auprès des officiers du Département, je le ferai volontiers.

Bonjour fraternel en Jésus et Marie,

P.S.- Si c'est nécessaire que nous allions jusqu'à \$325. pour les moyens de locomotion du Missionnaire cris, allons-y et j'autorise les dépenses requises.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas. Sask., 2 nov. 1935.

Re. et bien cher P^r Provincial

Veuillez trouver ci-inclus copie d'une
lettre que je viens d'envoyer à Dr. Morrison et
dans en servir pour nous secours si, advenant
l'occasion, vous le jugez à propos.

Bien votre en N.S & M.I.

J. H.O. Allard P.D.O.M.I.

Je suis de nouveau sur mes deux pieds,
Et ça marche!

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Thunderchild Indian Residential School

Delmas, Sask., 25 Nov. 1935

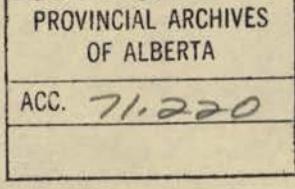
Mister W. Murray
Inspector of Indian Agencies
Regina

Dear Mister Murray

Each time you were kind enough to visit our school, you had the opportunity to see by yourself its scantiness for the number of children accommodated therein. I did realize it myself as soon as I took charge as Principal and already it appeared to me that such a state could not subsist any longer. — That two halls, 12' x 32' x 9', could not be suitable refectories for 120 pupils. — That dormitories where children are packed two by two are neither hygienic nor decent. — That a school like ours, must be granted with an infirmary so that, in case of serious illness or mortality, the dormitories would not be used in its stead.

Naturally my first thought was to beg the Department of Indian Affairs for a new addition to the house. But, dear Mr. Murray, as you are well aware, there was also the "Water Question," and I felt that this one should come first.

Last winter, as the Department had already gone to some expense to provide us with a water supply, and as it would cost still more to make of it a success, and, as on the other hand, it pained me to see the children every day in such an uncomfortable state, I ventured to begin by myself the much desired enlargement.



During two weeks I lived the lumberman's life, in shanties, a hundred miles away, to have logs cut and 21000 feet of lumber sawed. With this lumber, piled and dried during the summer, I undertook in September a two story addition, - 18' x 40' - which I have just completed.

This new construction, as you may ascertain during your forthcoming visit, which we hope will be soon, provides more ample space for refectories and dormitories and suitable accommodation for an infirmary.

Unfortunately the money question has to be considered and, when anyone inexperienced in building enters upon such an enterprise, he is doomed to face a deficit.

Such is my case, and although the wood work and lumber did not exceed my estimate, these were found to be short for the plumbing and steamfitting.

True it is that I took the occasion to better the old system, found to be defective on many points, and that I wanted, by so doing, to prevent any accident but accordingly the bill, although not exaggerated for the work done, is above our present means.

May I then be allowed, dear Dr. Morrison, to appeal to your most benevolent patronage to obtain for us from the Department the financial aid so badly need.

Please find enclosed the account of Mr. Holliday covering the cost of plumbing and steamfitting of this new addition.

The C. N. R. does not seem overanxious to repair ~~at once~~ their water pumping system. In the meantime we spare no efforts and no money to provide for the school the necessary water by hauling it from the river with tanks.

Thanking you sincerely for past favors and with great hopes to find in you a sympathetic and, if in your power, a faithfull helper, I remain

Dear Dr. Morrison

Yours sincerely & gratefully
J. O. Allard ^{Prin. of} Principal